

Statistique de la coopération au développement - disponibilité des données

Cet article fait partie d'un [ensemble d'articles](#) fournissant un '*synopsis*' de la coopération statistique internationale entre l'[Union européenne \(UE\)](#) et les pays en développement, adressé à des non-statisticiens ayant besoin de faire intervenir des statistiques dans des programmes et projets de développement. Ce synopsis sert de point d'entrée et d'introduction à la publication détaillée d'[Eurostat](#) 'Guide de la statistique de la coopération au développement de la Commission européenne', téléchargeable au [format PDF](#) en anglais, français et espagnol (dénommée ci-après 'le *Guide*').

De nombreux pays en développement ont de faibles systèmes statistiques et mécanismes de mesure des résultats. Des statistiques de qualité et fiables sont essentielles pour mesurer les progrès réalisés par rapport aux objectifs de développement et fournissent de l'information essentielle sur l'efficacité de ces politiques et programmes. Elles aident les gouvernements à améliorer leurs politiques et à être transparents et responsables en présentant les résultats des actions de développement. Des statistiques fiables sont un élément clé pour une meilleure mesure, suivi et gestion des résultats de l'[aide au développement](#).

La disponibilité et la fiabilité des données constituent une indication importante de l'état du système statistique. Les données disponibles dans le système statistique national (SSN) doivent être utilisées en priorité pour toute analyse au niveau national. Ceci est important pour assurer l'appropriation nationale en conformité avec les principes de la [Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide](#), et de [renforcer](#) l'utilisation de données nationales pour l'élaboration des politiques dans les pays en voie de développement. Les données provenant de sources internationales ont été traitées pour aboutir à la comparabilité internationale, ainsi elles ne correspondent généralement pas aux statistiques nationales.



La statistique officielle en bref

- **Définition**

Par « statistique officielle », il faut entendre les statistiques produites et diffusées par les organisations publiques spécialisées qui constituent les systèmes statistiques nationaux et internationaux.

- **Principes internationaux**

La Commission de statistique des Nations unies a adopté un ensemble de [principes fondamentaux de la statistique officielle](#).

Plusieurs régions ont adapté ces principes fondamentaux à leur contexte régional et ses spécificités. Ces adaptations régionales comprennent le [Code de bonnes pratiques de la statistique européenne](#), la [Charte africaine de la statistique](#) et le [Code des bonnes pratiques de la statistique pour l'Amérique latine et les Caraïbes](#) (en anglais).

- **Loi statistique**

Il s'agit du cadre juridique délimitant les pouvoirs et les responsabilités du gouvernement, des individus et des entreprises privées concernant la collecte et la publication des informations statistiques dont le [Règlement de l'UE relatif aux statistiques européennes](#).

- **Les utilisateurs des statistiques**

Groupes d'utilisateurs des statistiques : le gouvernement, le grand public (dont la presse), le monde des affaires, les autres pays et organisations internationales, les autres utilisateurs (ONG, centres de recherches, etc.).

- **Les producteurs des statistiques**

Le [système statistique national \(SSN\)](#) est le principal producteur de statistiques officielles. Il englobe ordinairement : l'institut national de la statistique (l'INS qui constitue le principal organisme du système statistique national bien que ses responsabilités varient parfois), la Banque centrale, les ministères concernés et les enquêtes financées par une aide extérieure (lesquelles sont organisées indépendamment des opérations statistiques nationales).

- **Sources des données**

Distinction élémentaire : collecte de données administratives et d'enquêtes (recensements, enquêtes par sondage).

- **Données élaborées**

Données fondées sur des banques de données existantes: agrégats, indicateurs, estimations, modèles, prévisions et données détaillées diverses.

- **Exemples de plusieurs statistiques et opérations importantes**

- **Comptes nationaux** (production principale : le **PIB**) ;

- Principaux recensements et enquêtes par sondage : les recensements de population ; les enquêtes sur les prix (par ex. l'[indice des prix à la consommation – IPC](#)) ; les enquêtes auprès des ménages (par ex. [enquêtes sur les budgets des ménages – EBM](#), les enquêtes sur les niveaux de vie) ;
- Statistiques essentiellement fondées sur des données administratives : registres des entreprises ; commerce extérieur ; registres d'état civil ;
- Enquêtes auprès des ménages menées conformément à des normes internationales : [Living standards measurement studies \(LSMS\)](#) (Études sur la mesure des niveaux de vie) (menées par la Banque mondiale) ; [Demographic and health surveys \(DHS\)](#) (Enquêtes démographiques et de santé) ; [Multiple indicator cluster surveys \(MICS\)](#) (Enquêtes par grappes à indicateurs multiples) ; [Systèmes d'information sur la gestion de l'éducation \(EMIS\)](#)

- **Processus statistique s'appliquant aux enquêtes et aux recensements**

Analyse et conception > Collecte des données > Vérification et correction des données > Analyse des résultats > Diffusion des résultats

Exemples et informations pratiques contenus dans le *Guide*

- B.2 *Comment les statistiques sont-elles produites?*

Les données relatives aux pays en développement provenant de sources internationales

- **De quoi s'agit-il?**

Les tâches principales d'organisations internationales et régionales dans les activités statistiques sont :

- Développement et accord sur les normes internationales relatives aux activités statistiques, notamment sur les normes de qualité ;
- Harmonisation dans une région (méthodologies, nomenclatures, comparabilité) ;
- Compilation, agrégation, consolidation et diffusion d'informations statistiques ;
- Soutien aux efforts des pays pour renforcer leurs systèmes statistiques nationaux par le biais de moyens techniques et financiers;
- Coordination des activités internationales en rapport avec la statistique.

- **Comment s'y prennent-elles?**

Les organisations internationales et régionales compilent et publient des données dans leurs domaines de compétence à partir des informations qu'elles reçoivent des autorités nationales. Elles traitent les données en y réalisant des ajustements. Elles effectuent parfois aussi des prévisions (principalement économiques mais également de population, ressources, etc.)

Objectifs des ajustements: garantir la comparabilité entre les pays, en produisant des estimations pour les données manquantes et en diffusant les résultats au moyen de bases de données et de publications publiques.

- **Dans quels objectifs?**

Notamment pour: soutenir les politiques internationales et/ou régionales, pour l'allocation de l'aide au développement, pour les décisions d'investissement et pour l'intégration régionale.

- **Avertissement :**

Comme les données ont été traitées dans un objectif de comparabilité, les publications de données internationales ne correspondent en général pas aux publications des statistiques nationales des pays en développement.

On assiste à un débat continu entre les pays en développement et les organisations internationales, en particulier en ce qui concerne :

- la transmission des données des pays en développement aux organisations internationales ;
- la transparence du traitement de ces données et des méthodes d'estimation utilisées par ces organisations internationales pour harmoniser les statistiques entre les pays.

- **Où trouver ces données?**

Points d'accès à partir desquels *le personnel de l'UE* peut trouver des données sur les pays en développement :

- **BASEXT** présente les principales bases de données statistiques provenant de sources externes dont la Commission fait usage. Cette ressource couvre toutes les données externes auxquelles Eurostat a obtenu l'accès pour les utilisateurs de la Commission européenne.
- Base de données des pays tiers : Eurostat trie les données internationales relatives aux pays en développement à partir des tableaux « Country at a glance » (Le pays en bref) (principaux indicateurs macroéconomiques et de pauvreté). Point d'accès : la [base de données](#) du site internet public d'Eurostat, cliquez sur « identifiez-vous » (indiquez votre nom d'utilisateur de la Commission et votre mot de passe internet, cliquez ensuite à gauche sur « base de données statistique » > base de données par thèmes > statistiques générales et régionales > pays tiers > ACP/ALA/HIC – une démo est disponible lors de l'ouverture de l'interface).

Exemples et informations pratiques contenus dans le Guide

- B.2.4 *Le rôle des organisations internationales et régionales dans les activités statistiques*
- Encadré 2.9 *Sélection de publications et de bases de données d'organisations internationales*
- Encadré 2.10 *Accès aux bases de données internationales pour le personnel de la Commission européenne*
- Encadré 2.11 *Activités des organisations internationales en matière de coopération statistique*
- Encadré 2.12 *Sélection d'organisations régionales ayant des activités statistiques*

Attention centrée sur deux initiatives coordonnées par PARIS21

- **L'International Household Survey Network (le Réseau international des enquêtes auprès des ménages) (IHSN)**

Objectif : l' [IHSN](#) cherche à améliorer la disponibilité, la qualité et l'utilisation des données d'enquête dans les pays en développement.

Cet objectif est atteint en :

- partageant des informations et mobilisant le soutien international afin d'augmenter l'efficacité des enquêtes auprès des ménages dans les pays en développement ;
- élaborant des recommandations pour la collecte des données économiques et sociales basées sur les ménages ;
- conservant un centre d'informations international rassemblant les résultats des enquêtes auprès des ménages et des métadonnées, et de bonnes pratiques de diffusion.

Site internet : <http://www.ihsn.org/> (en anglais)

- L'Accelerated Data Program (Programme accéléré de données) (ADP)

Objectif : l' ADP soutient les pays en développement pour la production de données statistiques utiles à la conception, au suivi et à l'évaluation des politiques, en utilisant au mieux les données existantes et en alignant les programmes d'enquêtes et les résultats statistiques avec les besoins prioritaires en matière de données.

Cet objectif est atteint en :

- aidant les pays qui ne disposent pas de programme d'enquête cohérent à long terme à développer une stratégie de collecte des données ;
- établissant une capacité nationale de conservation, d'analyse, d'anonymisation et de diffusion des microdonnées ;
- travaillant avec les producteurs de données nationaux et les utilisateurs secondaires sur la production d'estimations actuelles d'indicateurs clés, en exploitant davantage les ensembles de données existants et en collectant de nouvelles données.

Site internet : <http://adp.ihsn.org/> (en anglais)

Données nationales ou internationales?

Principaux points à considérer lors de l'examen de la disponibilité des données :

- accessibilité (diffusion) ;
- qualité globale des données ;
- couverture (temporelle, sectorielle, régionale, nationale).

Les données sur les pays en développement sont disponibles par le biais du [système statistique national](#) et/ou des organisations internationales.

Exemples et informations pratiques contenus dans le Guide

- B.1.3.3 *Les implications statistiques de la gestion axée sur les résultats en termes de développement*
- C.5.1 *L'importance des systèmes statistiques nationaux*

Trouver les données officielles (nationales)

Principales questions à considérer lors de l'examen du système statistique national (SSN) d'un pays en développement :

- Le système statistique national est-il capable de produire de bonnes statistiques en termes de qualité et de quantité?
- Quelles sont les statistiques que le système statistique national produit réellement?

La disponibilité et la fiabilité des données constituent des indicateurs de base de l'état du système statistique. Ces tableaux de données doivent provenir directement de sources nationales afin de garantir que l'analyse du pays repose bien sur les données les plus récentes et que les partenaires du développement se sont bien mis d'accord sur les sources de données à utiliser.

<p>Il faut accorder la priorité aux données disponibles par le biais du système statistique national pour toute analyse à l'échelle nationale.</p>	<p>L'utilisation de sources internationales <i>devrait uniquement constituer une solution temporaire</i> lorsque :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les données nationales ne sont pas disponibles, ou lorsque • la qualité des données nationales est discutable, or lorsque • une comparaison est nécessaire au plan international.
<p>Pourquoi?</p>	<p>Pourquoi faut-il accorder la priorité aux données nationales?</p> <ul style="list-style-type: none"> • en raison de la nature des données internationales (voir ci-dessus) ; • conformément aux principes (appropriation) de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement ; • sensibilisation pour une prise de décision fondée sur des données factuelles dans les pays en développement; • éviter le « cercle vicieux » : ne pas utiliser les données nationales > ne pas soutenir le système statistique national > dégradation continue de la qualité des données nationales.
<p>Renforcer la capacité du système statistique national en vue d'une bonne gouvernance</p>	<p>La qualité et la disponibilité des données dépendent de la capacité des institutions impliquées dans la collecte des données. Lorsque des données essentielles font défaut au niveau national :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'objectif à moyen et à long terme doit être de renforcer la capacité du système statistique national pour fournir des données de bonne qualité, conformément à de bonnes méthodes et des normes et classifications internationales ; • et qui plus est, le système statistique national doit pouvoir produire les données à long terme : la durabilité du processus de fourniture des données doit être assurée.

Autres articles

- [International statistical cooperation](#) (publication en ligne) (en anglais)
- [Statistique de la coopération au développement](#) (publication en ligne dont fait partie cet article)

Publications

- [Guide de la statistique de la coopération au développement de la Commission européenne](#)

Section dédiée

- [Coopération statistique internationale](#)

Liens externes

Données disponibles et des distinctions entre les sources nationales et internationales :

- [Accelerated Data Program \(ADP\)](#) (Programme accéléré de données) (en anglais)
- [International Household Survey Network \(IHSN\)](#) (Réseau international des enquêtes auprès des ménages) (en anglais)
- [Catalogue central des enquêtes](#) (en anglais)
- [FMI : Annexes statistiques](#) (en anglais)
- [UNSD :](#)
- [Sites internet des INS des pays en développement](#)
 - Base de données des Objectifs du Millénaire pour le développement

Question soulevée lors du processus d'analyse :	Si la réponse est NON :	Si la réponse est OUI :
1 - Stratégie de développement globale : Existe-t-il une stratégie de développement nationale ou une stratégie de réduction de la pauvreté?	<p>Si la réponse est non, la sensibilisation pour une prise de décision fondée sur des faits est peut-être nécessaire.</p> <ul style="list-style-type: none"> Le <i>Guide</i> peut vous aider à bâtir une action de sensibilisation ; a publié une boîte à outils intitulée « Advocating for the National Strategy for the Development of Statistics: Country-level Toolkit » (Plaidoyer pour une stratégie nationale de développement de la statistique: boîte à outil à l'échelle nationale), et sa Base de connaissances et sa fournit plusieurs exemples de campagnes de sensibilisation pour le développement de la statistique. 	<p>Si la réponse est oui : la stratégie pour le développement statistique / le renforcement des capacités du système statistique national / des opérations statistiques spécifiques sont-ils mentionnés dans la stratégie de développement globale?</p> <ul style="list-style-type: none"> À l'aide des fonctions de recherche (ctrl+F) dans des documents Word ou PDF, vous pouvez rapidement trouver des informations (recherche portant sur les termes: données, indicateur, enquête, recensement, statistique).
2 - Stratégies nationales de développement de la statistique (SNDS) : Le pays élabore-t-il une SNDS ou un autre type de stratégie en matière de statistique?	<p>Si la réponse est non : l'élaboration d'une SNDS pourrait constituer un bon point de départ pour renforcer le système statistique national.</p> <ul style="list-style-type: none"> Le <i>Guide</i> peut vous aider à soutenir l'élaboration d'une SNDS ; PARIS21 a publié un Guide pour l'élaboration d'une Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS), et sa base de connaissances contient plusieurs exemples de SNDS. 	<p>Si la réponse est oui : La SNDS est-elle en cours d'élaboration? A-t-elle été adoptée? Est-elle en cours de mise en œuvre? Une nouvelle SNDS est-elle en cours de préparation? La stratégie précédente a-t-elle fait l'objet d'une évaluation?</p> <ul style="list-style-type: none"> Le bilan SNDS de PARIS21 vous donne des informations sur les SNDS de tous les pays en développement.
3 - Compatibilité entre la stratégie de développement global et la SNDS : Dans le cas où une SNDS a été adoptée, est-elle compatible avec la stratégie de développement global?	<p>Si la réponse est non, il y a peut-être lieu d'améliorer le système de suivi des performances. Ce système doit inclure les indicateurs des OMD et être convenu entre le pays et l'ensemble des donateurs.</p>	<p>Si la réponse est oui, poursuivez votre lecture!</p>
4 - Analyse de la couverture et de la qualité des données : Existe-t-il une analyse récente de la couverture et de la qualité des données réalisée par un expert?	<p>Si la réponse est non, vous devez analyser un ensemble d'indicateurs de base pour effectuer le suivi des performances, examiner les données existantes et déterminer leur état.</p> <ul style="list-style-type: none"> Les tableaux « Country at a glance » (Le pays en bref) présentent une sélection d'indicateurs de base macroéconomiques et d'indicateurs des OMD et de la pauvreté. À défaut d'un système de suivi des performances, ces tableaux peuvent fournir un ensemble d'indicateurs de base en vue de l'analyse; ils ne doivent toutefois pas servir de cible pour le soutien. 	<p>Si la réponse est oui, vous devriez pouvoir faire correspondre le résultat de l'analyse avec le système de suivi des performances et déterminer si les données nationales sont fiables ou non.</p> <ul style="list-style-type: none"> Le <i>Guide</i> et « Le pilotage des politiques – Rôle et utilisation des indicateurs pour la mesure des performances » publié par EuropeAid pourraient être utiles.
5 - Parfaire la connaissance du système statistique national : Existe-t-il une loi statistique? Quel est le mode d'organisation du système statistique national?	<p>Prière de faire référence à l'article relative au système statistique national pour vous familiariser avec les principales questions à considérer lors de l'examen du système statistique national d'un pays.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <i>Guide chapitre B.2 Comment les statistiques sont-elles produites?</i>
6 - Questions essentielles à considérer lors de l'examen de la disponibilité des données nationales		

Metadata :

- Le serveur des métadonnées d'Eurostat [RAMON](#)
- FMI :
 - [General Data Dissemination System \(GDDS\)](#) (Système général de diffusion des données) (en anglais)
 - [Special Data Dissemination System \(SDDS\)](#) (Norme spéciale de diffusion des données) (en anglais)
- Institut international de statistique (IIS) : [Glossaire multilingue des termes statistiques](#)
- OCDE :
 - [Manuel sur la présentation et sur le rapport de données et de métadonnées](#)
 - [Glossaire de termes statistiques](#) (en anglais)
- UNSD : [Registre des classifications](#)